

MAINTENANCE DES VEHICULES

OPTION VOITURES PARTICULIERES

Formation en initial et/ou en apprentissage (UFA AFORPA)

Véritable médecin des véhicules, le technicien de maintenance des voitures particulières diagnostique les dysfonctionnements et assure la maintenance et la réparation de tous les organes mécaniques détériorés. Il démonte, contrôle et règle tous les systèmes mécaniques du véhicule.

Les activités

Après une localisation de la panne et une évaluation des réparations, il change ou répare la pièce endommagée. Le technicien de maintenance automobile intervient sur la mise au point des moteurs : allumage, carburation, injection, transmission et les systèmes de sécurité. Il essaye les véhicules avant de les remettre au client.

Sous la responsabilité du chef d'atelier, le technicien de maintenance automobile est en contact avec le client mais aussi avec le magasinier qui lui fournit les pièces détachées nécessaires à son intervention.

Les qualités

Si la parfaite connaissance de la technique automobile et le goût du travail manuel sont indispensables, il faut aussi être précis et rigoureux, méthodique, efficace et rapide pour exercer ce métier. Un bon esprit d'analyse est un atout supplémentaire.

Les outils

Outre les pinces et clés, le technicien de maintenance automobile utilise les valises de diagnostic constructeur contenant tous les outils appropriés à une gamme de véhicules. Les appareils de contrôle et bancs d'essais permettent au technicien de maintenance automobile de parfaire son travail.

La formation

De multiples voies sont possibles pour accéder à ce métier : **CAP 2 ans, Bac Pro 3 ans**

Poursuite d'études

BTS A.V.A. option Véhicules Particuliers

GRILLE HORAIRE ELEVE DE C.A.P.

MATIERES	1^{ère} année	2^{ème} année
Français - Histoire / Géographie	3,5	3,5
Mathématiques - Sciences	3,5	3,5
Langue vivante étrangère	2	2
Arts Appliqués	2	1,5
Education Physique et Sportive	2,5	2,5
Vie Sociale et Professionnelle	1	1,5
Education Civique, Juridique et Sociale	0,5	0,5
Enseignement Technologique et Professionnel	18	18
Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel	0	1
TOTAL	33	34
Période de Formation en Milieu Professionnel	6 semaines	6 semaines

Vie scolaire dans l'établissement

Déroulement des cours : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

Equipement : l'enseignement professionnel nécessite une tenue adaptée (ex. : habit de travail, chaussures de sécurité et outillage)

Hébergement (garçons et filles) :

* internat : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00 et sous réserve d'acceptation de la demande après commission d'affectation